

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre | 1998

---

### Auneau - Le Parc du Château

n°064470

Jean-Pierre Dubois, Nicole Limondin-Lozouet et Christian Verjux

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13947>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Jean-Pierre Dubois, Nicole Limondin-Lozouet et Christian Verjux, « Auneau - Le Parc du Château », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre, mis en ligne le 23 janvier 2015, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13947>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Auneau - Le Parc du Château

n°064470

Jean-Pierre Dubois, Nicole Limondin-Lozouet et Christian Verjux

---

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?  
ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=1.739;48.446;1.809;48.496](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=1.739;48.446;1.809;48.496)

- 1 Un nouveau programme pluriannuel a débuté en 1998, dans la continuité des recherches précédentes.

## Mésolithique (zone 1)

- 2 Une vingtaine de structures mésolithiques (dont 11 nouvelles) ont été étudiées cette année, ce qui porte leur nombre total à une soixantaine. Les armatures recueillies en contexte se rapportent le plus souvent au stade moyen du Mésolithique. L'une des données originales de cette campagne concerne la découverte d'une fosse au sud de la zone 1 où il était possible de penser que seuls les Néolithiques avaient laissé des traces de leurs activités, notamment pour le débitage du grès. Si l'attribution de cette structure au Mésolithique se confirmait, cela indiquerait une extension beaucoup plus importante vers le sud des vestiges les plus anciens.
- 3 Pour la première fois cette année, des outils en grès de Fontainebleau ont été recueillis dans des structures en creux. Un véritable prismatique est présent, associé à des outils de « fortune ». Ces objets renvoient aux gisements du Montmorencien, mal datés, mais également aux découvertes récentes en contexte chrono-stratigraphique, comme dans les niveaux du Mésolithique ancien et moyen à Rueil-Malmaison, aux Closeaux. À noter également la présence d'un éclat d'opalite, qui atteste son utilisation sur le site. Les gîtes les plus proches seraient dans le sud-ouest de l'Eure-et-Loir, notamment à proximité du

site mésolithique de La Ferté-Villeneuve, et dans la vallée de la Loire, entre Beaugency et Muides où les bancs d'opalite ont été recoupés par le fleuve.

- 4 Deux fosses riches en restes fauniques ont été fouillées. De façon assez surprenante, les spectres fauniques sont très différents. L'aurochs domine largement dans la fosse n° 32, alors que le chevreuil est prépondérant dans la fosse n° 34, avec au moins 6 individus, et l'aurochs presque totalement absent. Cela permet de relativiser l'impression généralisée au fil des années d'un site mésolithique où la chasse à l'aurochs semblait fournir la principale ressource carnée.
- 5 Avec la fosse n° 33, la question d'aménagements liés à des structures en élévation reste posée. En effet, un agencement de blocs de grès et de calcaire semble correspondre au calage d'un gros poteau, maintenu par une masse très importante de pierres (200 kg). Ces structures, désormais au nombre de 6, sont encore réparties de façon trop irrégulière pour pouvoir juger de leurs liens éventuels, mais ne semblent pas faire partie d'une même construction.
- 6 Enfin, la présence d'une trentaine de restes humains dans la fosse n° 34 pourrait indiquer l'existence d'une sépulture proche, qui aurait pu être endommagée par le creusement de cette fosse, ou d'une fosse voisine dont les déblais auraient été rejetés dans la fosse n° 34.

## Néolithique

### Tumulus (Zone 2)

- 7 En vue de rechercher la limite du tumulus, une soixantaine de mètres carrés supplémentaires ont été ouverts dans la partie ouest, venant toucher au sud la zone 4, dans les carrés K à Q / 127 à 141. Le tumulus a été retrouvé dans la plupart des carrés, sauf à l'extrémité occidentale du décapage. La densité de pierres est toujours la même et le matériel archéologique toujours présent : débitage de silex, pics, grattoirs, une armature tranchante, de rares ossements et quelques tessons de céramique.
- 8 Bien que l'épaisseur de cet empierrement soit assez faible et que les travaux agricoles aient en partie remanié sa partie supérieure, le bord occidental est bien conservé et montre une rupture encore très nette avec le substrat calcaire. Cette limite correspond presque à celle pressentie suite au relevé micro-topographique. La forme trapézoïdale se confirme donc au fil des décapages, rappelant les plus anciennes architectures mégalithiques de l'ouest de la France.
- 9 L'organisation d'ensemble, avec dalle mégalithique placée sur le bord du tumulus très étendu mais peu élevé, évoque la sépulture de la Chaise à Malesherbes (Loiret), attribuée au Cerny, où une surface empierrée, installée dans une immense fosse couvrant plusieurs centaines de mètres carrés, s'étendait à l'ouest de la sépulture sous dalle mégalithique. Cette configuration rappelle également les monuments en cours d'étude par C. Billard dans la vallée de l'Avre à Acon où des dalles de grès reposent sur des empierrements s'étendant sur de grandes surfaces et qui pourraient également se rapporter au Néolithique moyen.

## Le bâtiment (zone 4)

- 10 Le but essentiel était de terminer la fouille de la tranchée de fondation du bâtiment et d'avancer le décapage des carrés subsistants à l'intérieur de la structure et du côté occidental (entrée). La fouille a donc porté sur une quarantaine de mètres carrés presque tous nouvellement ouverts. Aucune structure n'a été détectée ni devant et de part et d'autre de l'interruption de la tranchée circulaire, ni dans les carrés fouillés à l'intérieur du bâtiment. Les seules anomalies repérées correspondent à des dépressions peu profondes, assez régulièrement espacées, en relation avec la mise en culture du site au XVIII<sup>e</sup> s.
- 11 Seuls 3 m<sup>2</sup> ont concerné la tranchée de fondation, en trois points distincts correspondant aux bermes préservées l'an dernier. En K 122, aucun calage n'est bien conservé, mais des pierres sont disposées dans le comblement du fossé, indiquant la présence probable de deux poteaux. En P 118, le raccord avec les carrés voisins est délicat, en raison du substrat calcaire très pulvérulent à l'ouest. La tranchée a été repérée uniquement dans la partie est du carré, et des pierres sont présentes dans l'autre moitié, mais aucun calage n'est préservé. En O 122, le seul carré qui subsistait pour la tranchée rectiligne sud, l'état de conservation est assez mauvais. Une dépression assez large (presque 50 cm) était encore visible, en continuité de la tranchée fouillée précédemment, mais sa profondeur ne dépassait pas une dizaine de centimètres sous le cailloutis calcaire peu dense. Aucune pierre volumineuse ne se trouvait en place, contrairement à la partie symétrique en O 125 pour la tranchée rectiligne nord.
- 12 Le plan d'ensemble des fondations est donc presque complet et il reste à compléter le relevé de détail de la tranchée et des calages de poteau. Au niveau chrono-culturel, l'ensemble du mobilier archéologique paraît toujours se situer à la fin du Néolithique moyen I, plutôt que dans le Chasséen septentrional.

## Etude paléoenvironnementale

- 13 L'analyse des malacofaunes a permis de compléter et de préciser les premières reconstitutions environnementales issues de l'étude des pollens, en fournissant des données sur le milieu local.
- 14 Les premiers dépôts fossilifères de la séquence stratigraphique (A10 : de 186 à 328 cm) livrent des successions malacologiques attribuées à la première partie de l'Holocène, par comparaison avec les référentiels existants sur cette période, en accord avec les analyses polliniques. Au Préboréal, l'environnement est ouvert, mais la présence de taxons forestiers indique un couvert végétal en expansion. Le Boréal est marqué par un fort développement de la forêt sur le site. Cette information malacologique comble une lacune de l'analyse pollinique due à la mauvaise conservation du matériel. À l'Atlantique ancien, le site est brutalement envahi par un marécage. Cette transformation importante est sans doute liée à une courte phase de détérioration climatique signalée par l'occurrence d'un taxon boréo-alpin dans les malacofaunes. A partir de l'Atlantique récent, le site apparaît très ouvert et ce caractère peut être mis en relation avec l'intensification de l'impact anthropique souligné par l'analyse palynologique. Des variations mineures du degré d'humidité sont cependant mises en évidence par les cortèges malacologiques. En particulier une phase de ré-extension du marécage est enregistrée au cours du Subboréal

au moment où les spectres polliniques, appauvris en indices anthropiques, suggèrent une phase d'abandon du gisement.

---

## INDEX

**Index chronologique** : Mésolithique, Néolithique

**Index géographique** : Centre, Eure-et-Loir (28), Auneau

**Mots-clés** : fosse, tumulus, faune, tranchée, paléoenvironnement

**operation** Fouille préventive (FP)